

L'aménageur paie l'intervention archéologique

L'archéologie urbaine en France

L'archéologie urbaine, discipline née à la fin des années soixante-dix par la création et le développement du Laboratoire d'Archéologie Urbaine à Tours, a pour objectif la survie et l'avenir du sous-sol urbain. Le patrimoine archéologique forme une source irremplaçable et fragile, car la perpétuelle nécessité d'aménager le cœur des villes pour répondre à de nouveaux besoins s'accompagne d'une érosion des vestiges archéologiques. Le but des archéologues est donc de prendre en considération la ville dans son ensemble et pas seulement les quelques édifices prestigieux dont l'intérêt historique est thématique (églises, remparts, châteaux, défenses, etc.). L'archéologie urbaine répond aux exigences d'un programme scientifique: tenir compte de l'état des connaissances, des lacunes, des possibilités d'action et de la valeur documentaire du site. Considérer la ville dans son ensemble signifie étudier la forme la plus complexe des concentrations humaines, c.-à-d. restituer l'évolution de deux, trois, quatre villes superposées. Pour reconstituer cette épaisseur chronologique, la fouille ou la surveillance d'un chantier urbain devrait se pratiquer systématiquement, car tout site se révèle porteur d'informations. Certaines opérations ont été dotées de moyens exceptionnels. Au premier rang de celles-ci, on trouve le Grand Lou-

vre. Mais il y a d'autres chantiers de fouille qui ont aussi reçu des dotations de 5 à 10 millions de FF.

Pour faciliter le dialogue entre les archéologues et les élus ou aménageurs, les villes françaises et le Ministère de la Culture sont en train d'élaborer un *document d'évaluation du patrimoine archéologique*. Ce document, réalisé par l'archéologue municipal et d'autres chercheurs connaissant bien la situation locale, constitue un outil de réflexion et de sensibilisation qui présente le patrimoine urbain et dit la nécessité de le préserver dans un langage accessible à tous. Ce dossier s'appuie sur des documents historiques et sur des interventions archéologiques. Le document rend l'évolution de la ville, de ses origines jusqu'au XIXe siècle, et donne aussi des renseignements techniques sur l'état de la conservation archéologique. Douai (commune du Nord) est l'une des premières villes à avoir publié son dossier d'évaluation archéologique: un instrument de travail et de sensibilisation plutôt qu'un document scientifique.

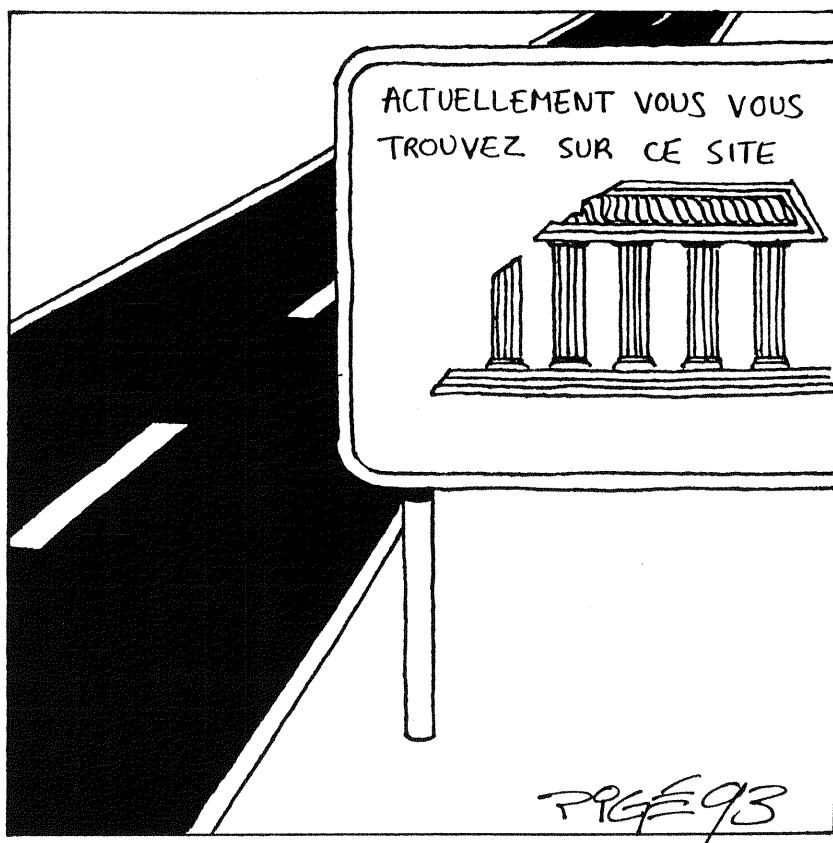
En France, lors d'une fouille de sauvetage, les lois obligent les aménageurs du territoire à prendre en charge le coût des archéologues. C'est la grande astuce de la loi française.

Sur le terrain les choses se passent de la façon suivante: le permis de construire indispensable aux aménageurs doit être libellé par les responsables du patrimoine. Ce permis passe par la Direction des Antiquités (= siège régional de l'archéologie) qui le transfère aux archéologues départementaux ou municipaux. Si le site est jugé "potentiel" en vestiges archéologiques (c'est presque toujours le cas pour la ville), les archéologues et les aménageurs vont négocier le temps et les moyens nécessaires à l'intervention. Etant donné que les aménageurs doivent payer le coût des archéologues, les premiers fournissent très souvent une pelleuse mécanique et un chauffeur pour accélérer l'intervention archéologique dès son premier stade.

L'intervention se fait généralement en deux étapes sur un terrain où le sous-sol est inconnu.

Dans un premier temps un "diagnostic" est effectué. Il s'agit de sondages faits à l'aide de la pelle mécanique, qui durent au moins un jour. Tout dépend en effet de la surface de prospection. Le profil des tranchées est relevé et étudié. Une fois établi le rapport du diagnostic, la négociation avec l'aménageur reprend pour définir le temps et les moyens nécessaires pour la fouille. Un contrat établi entre les deux parties va être négocié en fonction de l'importance du site et

Pigé



des moyens que peut fournir l'entreprise pour la fouille.

La fouille est donc la deuxième étape et elle doit se dérouler dans les délais prévus. Le cas échéant, la fouille peut être prolongée compte tenu de l'importance des vestiges. A priori, les vestiges archéologiques ne sont pas conservés sur le terrain, car la conservation des anciennes structures demanderait trop de moyens. Souvent, le tracé des fondations des bâtis anciens est intégré dans les nouvelles constructions. Des prélèvements ou des moulages sont effectués par les archéologues pour sauver des structures qui seront exposées au Musée.

Le coût de l'intervention archéologique (la fouille, le traitement du matériel et le rapport) va donc être assumé par l'aménageur. Les délais sont souvent très courts et l'archéologue ne travaille pas toujours dans les meilleures conditions car son métier nécessite précisément beaucoup de temps.

La réussite de l'archéologie dépend en effet de plusieurs facteurs.

- Elle dépend de la capacité de l'archéologue à négocier avec les terrassiers ou les entrepreneurs. L'archéologue doit les convaincre de l'importance et de l'utilité de son travail. Dans certaines villes, les archéologues manquent et la Direction des Antiquités, le préfet ou le maire sont chargés d'attribuer les permis de construire. A cause de ce manque d'archéologues, certains sites vont disparaître pour toujours, d'autant plus si l'entrepreneur ne signale pas leur existence.

- La réussite dépend aussi des moyens dont dispose l'aménageur. Pour certaines fouilles (la fouille de la Cour Carrée du Louvre et les berges de la Seine à Bercy actuellement en cours au futur emplacement de la Bibliothèque Nationale) l'Etat Français est l'aménageur et le budget attribué à l'archéologie dépasse des millions de francs. Les disciplines auxiliaires (palynologie, ostéologie, sédimentologie, anthropologie, restauration des métaux, tournage vidéo de la fouille, analyses aux laboratoires: datation, traces des micro-organismes, etc.) et des moyens logistiques exceptionnels (enregistrement des données sur ordinateurs sur place, etc.) sont mises au service de l'archéologie pour une meilleure compréhension du site.

Très souvent, les fouilles sont payées par de petites entreprises menacées de disparaître sous la pression de la concurrence. Les archéologues s'efforcent alors d'être modestes: ils se limiteront à une surveillance du chantier en question pendant la phase de terrassement. Un archéologue sera envoyé sur ce chantier pour relever les structures archéologiques. Il aura la permission d'interrompre les travaux pour quelques heures afin d'enregistrer les vestiges archéologiques. Ainsi, même si les conditions de travail ne sont pas idéales, au moins le minimum aura-t-il été fait pour obtenir les informations concernant le sous-sol de la zone en voie de construction.

Isabelle Yeghlès-Becker

Un exemple pour les résultats parfois spectaculaires que l'archéologie urbaine peut produire a été présenté par Isabelle Yeghlès sous le titre "4000 ans d'histoire sur trois ares" in "Luxemburger Wort", 24/3/1993.

Pour certaines fouilles, l'Etat français est l'aménageur et le budget dépasse les millions de francs.